



Des exemples d'équipements pour réaliser les constats de gestation

Plusieurs modes de contention des brebis sont possibles pour réaliser les constats de gestation, en bergerie ou au parc de contention. Cette liste ne se veut pas exhaustive.

Plusieurs conditions sont nécessaires afin que le constat de gestation soit fiable. Le stade de gestation des brebis est sans doute le plus important. Pour que l'opérateur distingue correctement le ou les fœtus, 40 à 45 jours minimum doivent séparer la date du retrait du bélier ou la date d'insémination animale de celle du diagnostic. D'autre part, les agneaux deviennent plus gros et il devient plus difficile de les

dénombrer au-delà d'un intervalle de 80 jours. Enfin, les brebis doivent impérativement être à jeun afin de diminuer le volume ruminal pour une lecture plus facile. Si l'intervention a lieu le matin, les brebis ne consomment plus ni fourrage ni concentré à partir de la veille au soir. Si elle est réalisée l'après-midi, une mise à la diète le matin de bonne heure suffit. En revanche, l'eau est bien sûr laissée à disposition.

Les cornadis en bergerie



Le technicien passe la sonde entre les pattes arrière de la brebis.



Il lit le résultat sur un écran qu'il porte autour du cou ou bien sur des lunettes.

Le cornadis au parc de contention



Sur une cage cornadis, une porte à l'arrière (de type porte accordéon) est nécessaire afin de bloquer la brebis suivante.

© Photo: jackdépagnage



Des modèles de cages de contention avec cornadis sont commercialisés.

DEUX ASTUCES D'ÉLEVEURS:

L'aménagement d'une trappe dans un Combi Clamp®.



PLUS D'INFOS EN LIGNE :



Des plaques de contreplaqués ont été fixées à une porte cornadis. Une encoche a été découpée afin que l'opérateur passe facilement son bras.



PLUS D'INFOS EN LIGNE :



Le fauteuil de retournement

La brebis doit être retournée par l'éleveur dans le fauteuil de retournement.



La remorque

Cette remorque mise au point par l'organisation de producteurs L'Agneau Soleil a été spécifiquement aménagée pour réaliser des constats de gestation



© Photo: Agneau Soleil

PLUS D'INFOS EN LIGNE :



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

08/2025

Document réalisé avec le soutien financier de :

